



1^{er} tour à partir du 9/01/2020

Soutenez la liste CFE-CGC

Un syndicat efficace, un partenaire pragmatique, indépendant et réellement connecté à votre vie professionnelle

Tout ce qu'il faut savoir sur le vote électronique

Dans le cadre des discussions sociales, la CFC CGC a signé l'accord de mise en place du CSE (Comité Social et Economique) qui va remplacer les instances CE, DP et CHSCT. La CFE CGC a aussi milité pour le passage au vote électronique.

Le Bureau de vote virtuel sera ouvert du
Jeudi 9 janvier à 9 heures jusqu'au Lundi 13 janvier à 16H30.

Qui peut voter : tous les salariés aux effectifs au 9 janvier 2020 ayant au minimum 3 ans d'ancienneté dans le groupe (en congé Mobilité – RCC, futur retraité dans le cadre du Plan Senior)

Se connecter *

Identifiant ?

Date de naissance (JJ MM AAAA) ?

Se connecter

En cas de problème de connexion, veuillez utiliser [le support en ligne](#) ou appeler le support téléphonique au N° VERT 0.805.69.59.40 (service et appel gratuits) ou au 09.72.10.88.80 (tarif d'une communication nationale).

Neovote traite vos données afin de vous permettre d'exprimer votre vote ([cliquez ici pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#))

* En vous connectant au présent site, conformément à l'article R 2122-65 du code du travail, vous atteste sur l'honneur ne faire l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité relative à vos droits civiques.

Mentions légales | Copyright ©2007-2020 NEOVOTE

Vous pouvez voter de n'importe quel terminal connecté à internet, à n'importe quel moment dans la période d'ouverture du Bureau de Vote virtuel.

<https://vote434.neovote.com>

Auparavant, un courrier vous a été adressé à votre domicile par **NEOVOTE**.

Le message comportera les informations suivantes :

- l'adresse du site Internet de vote,
- le code d'accès et mot de passe **personnels**,
- le numéro de téléphone de l'assistance,
- au verso du courrier, une notice de vote incluant des captures d'écran du dispositif de vote.

Pour rappel, au 1^{er} tour, les sièges sont attribués si le quorum est atteint. Pour ce faire, il faut que le nombre de suffrages valablement exprimés soit supérieur à la moitié des électeurs inscrits. **C'est en cela que votre vote est également important.**

Votez CFE CGC, mais surtout Votez !

(votez pour le/les Titulaires et le/les Suppléants)

Elections professionnelles C.S.E – Grid Grand Parisien – 1^{er} Tour

TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

Les **élections** des représentants du personnel au CSE sont **essentielles**. Elles vous permettent de **choisir les personnes** qui vous **soutiennent**, vous **défendent** dans votre quotidien, et **négoient** pour vous auprès de la direction. **Dès le 1er tour, soyez nombreux à nous apporter vos suffrages**. Ensemble nous sommes plus forts. Nous pèserons beaucoup plus lourd dans un **DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF ET INTÈGRE**.

QUI SOMMES NOUS ?

Seul syndicat apolitique, indépendant, qui exclut toutes formes de considérations politiques, philosophiques ou religieuses.

POURQUOI VOTER CFE-CGC ?

Pour être **DÉFENDUS** et **REPRÉSENTÉS**
Pour pouvoir influencer sur les décisions prises
Pour être écoutés, entendus et obtenir des réponses.

Une équipe renouvelée de candidats CFE-CGC à votre service:

Collège ATAM

Nadine GIMENEZ

Isabelle CHEVREUX

Collège CADRE

Emmanuel DEXET

Marc BOLLINGER

Gilles OGER

Martine MARANGE

Thacha ATTAYATAMAWITTAYA

Stéphane GLANCE

Christophe HURE

Alexandre BETBEDER

Guillaume de PREVILLE

Simon BRUNETEAU

Olivier SARRANT

Thierry HARLAUT

Jean-Marc HENAFF

Max BOULESTEIX

NOTRE ADN

- Une **volonté** d'être un véritable **partenaire social, force de proposition et à l'écoute** de vos problèmes individuels et/ou collectifs **sans dogmatisme et sans paroles démagogiques**.
- Nous **tenons au dialogue et au consensus** et nous savons **nous positionner et nous faire écouter**.
- Nous ne prétendons pas dicter les propositions de lois au gouvernement. Notre rôle est de **négoier** avec nos interlocuteurs : entreprises, patronat, état.



Voter n'est pas jouer !

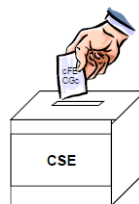
Pour les négociations (NAO, accords d'entreprise), la CFE-CGC est le seul syndicat dédié à défendre les intérêts des cadres et des agents de maîtrise.

Les Enjeux Cachés

Quoi qu'il arrive, le premier tour des élections du **jeudi 9 au lundi 13 janvier 2019** déterminera

le **poids de la CFE-CGC pour négocier pour vous :**

- Les accords d'établissement (ex : NAO d'établissement, critères locaux d'intéressement, ...)
- Les accords d'entreprise (ex : NAO sur les rémunérations, télétravail, plan sénior, ...)
- Les accords de groupe (ex : mutuelle, prévoyance)



Ne laissez pas les autres choisir à votre place. Votez CFE-CGC !

CFE CGC

METALLURGIE

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci

NOS PROPOSITIONS

Veiller au respect du dialogue social

Participer à votre information et améliorer la communication

- Fluidifier les échanges entre Direction, représentants du personnel et salariés
- Favoriser les rencontres entre toutes les catégories de personnel
- Fédérer les équipes pour des réussites collectives

Peser et influencer sur la stratégie de l'entreprise et sur les décisions

- Faire valoir votre avis collectif sur les orientations choisies
- Proposer des alternatives

Faire émerger les préoccupations des salariés, et agir pour leur résolution

Négocier des accords gagnants – gagnants à travers les NAO, QVT, ... à venir comme l'ont déjà été les accords signés en 2019 : NAO, télétravail, RPA, Senior, PSE, ...